

Gouvernement du Québec
Le ministre des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs,
ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale

Québec, le 9 février 2004

Madame Lise Lambert
Présidente
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Madame la Présidente,

À titre de ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et à l'instar du premier ministre, je suis préoccupé par la sécurité énergétique des consommateurs québécois. En vertu de l'article 42 de la Loi sur la Régie de l'énergie, la Régie donne son avis au ministre sur toute question qu'il lui soumet en matière énergétique.

Dans ce contexte, je vous demande un avis sur la sécurité énergétique des québécois à l'égard des approvisionnements électriques et la contribution du projet du Suroît à celle-ci. Cet avis devra notamment :

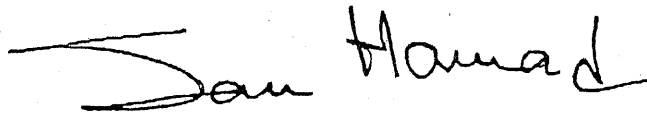
1. Établir clairement l'augmentation de la capacité de production d'électricité nécessaire afin de répondre à la demande d'ici 2010 et ainsi assurer la sécurité énergétique du Québec pour cette forme d'énergie.
2. Étudier les options de production possibles pour répondre à l'accroissement de la demande d'électricité à moyen terme, notamment dans le respect de l'environnement et du développement durable.
3. Étudier l'apport des mesures d'efficacité énergétique.

M^{me} Lise Lambert

2

Afin de réaliser ce mandat, la Régie de l'énergie intégrera notamment à son analyse toute l'information détenue par l'ensemble des composantes d'Hydro-Québec. Enfin, cet avis devra m'être transmis dans un délai de 60 jours, soit au plus tard le 8 avril 2004.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sam Hamad". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the beginning.

Sam Hamad